



Syndicat National de l'Environnement  
*Ademe*

---

### **Comité d'Entreprise du 20 Septembre 2011**

Le SNE-FSU prend acte de la dégradation grave du fonctionnement du CE et tout d'abord de la gestion déplorable des relations humaines, sous la responsabilité de la secrétaire, particulièrement vis à vis des permanentes du CE, mais également vis à vis de l'équipe des élus de par un fonctionnement non collégial.

Le SNE-FSU n'est pas mis en cause aujourd'hui par nos salariées concernant leur souffrance au travail, toutefois ces difficultés pèsent trop lourdement sur le fonctionnement interne du bureau, engendrant, pour nos représentantes, un climat ingérable.

Malgré ses propositions, Le SNE-FSU a le sentiment de ne pas être entendu.

En conséquence, le SNE-FSU :

- ne cautionne pas la gestion actuelle du personnel et le fonctionnement du CE et de son bureau et s'en désolidarise ;
- dénonce un traitement inéquitable des deux situations rencontrées par nos permanentes ;
- demande une médiation interne sur les relations avec les permanentes ainsi que sur le fonctionnement du bureau du CE ;
- propose que les secrétaires adjoints deviennent les interlocuteurs des permanentes du CE dans l'attente des conclusions de la médiation interne ;
- appelle à la mise en place d'un mode de gouvernance du bureau réellement collégial ;
- annonce le retrait momentané de ses élues des réunions du bureau du CE afin de les protéger dans l'attente de garanties sur la gouvernance collégiale du bureau CE. Nos élues continueront néanmoins à assumer leur rôle de secrétaire adjointe et de trésorière.
- continuera d'assumer ses responsabilités au sein du CE et appelle à engager un nouveau dialogue pour trouver une porte de sortie dans l'intérêt de tous.

Les élus SNE du CE  
Les Représentants du SNE au CE  
Les Délégués Syndicaux du SNE